



Formulaire de demande d'aide

Appel à projets 2024 - v2 du 8 avril 2024 suppression ESC

Transformation et commercialisation de produits agricoles par les agriculteurs et leurs groupements

Cette demande d'aide, une fois complétée, constitue, avec l'ensemble des justificatifs, le dossier unique de demande d'aide pour l'ensemble des financeurs publics potentiels.

Comment faire parvenir votre dossier ?	Par courriel : transformationetcommercialisation@nouvelle-aquitaine.fr <i>Veillez également conserver un exemplaire</i>
Auprès de qui récupérer un dossier, et demander des renseignements sur le PCAE transformation, commercialisation	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr Point accueil PCAE de votre département (liste des contacts en annexe)

Toutes les informations demandées dans ce document doivent être complétées.

ATTENTION :

*Les travaux/investissements démarrés avant la date de réception du dossier ne pourront pas être financés. Un devis signé, un bon de commande, une facture émise ou payée sont considérés comme un commencement de travaux
L'accusé de réception du dossier ne vaut pas acceptation de l'aide par la Région.*

DEMANDEUR

RAISON SOCIALE :	Département :
LIBELLE DU PROJET :	

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Statut juridique :

EXPLOITANT INDIVIDUEL (E.I) EARL GAEC SCEA SARL AUTRE (PRECISER) _____

Nom du Demandeur ou **Raison sociale** : _____

Nom, Prénom, fonction du représentant légal : _____

Téléphone : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Mail : _____ @ _____

Cette adresse email sera utilisée pour tous vos échanges avec la Région, envoi des courriers de notification, des lettres de relance, etc.. merci d'informer la Région dès modification.

Adresse postale : N° - Libellé de la voie (indiquée sur l'avis de situation au répertoire SIREN) :

Code postal : | _ | _ | _ | _ | _ | Commune : _____

Montant du chiffre d'affaires (€) : _____ (2023)

Nombre d'emplois salariés (en CDI, ne pas citer les etp des associés) : _____

Nom de la Structure accompagnatrice (le cas échéant) : _____

CARACTÉRISTIQUES DU DEMANDEUR

» Critères de priorisation

Primo demandeur :

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide PCAE 'Transformation et commercialisation' : oui non

Si oui en quelle année :

Projet intervenant dans le cadre d'une installation

Prêt d'honneur – précisez la date d'obtention

Joindre le contrat entre la plateforme et le bénéficiaire du prêt d'honneur

Dotation Nouvel Agriculteur - précisez la date d'obtention (date ICP)

Joindre la décision d'attribution de l'aide avec la date ICP

Dotation Jeune Agriculteur

Joindre le certificat de conformité jeune agriculteur

Projet Collectif (plus de 3 exploitations agricoles dans la société ou contrat d'apporteur)

Projet de diversification, intervenant dans le cadre de l'arrachage des vignes

Joindre l'attestation PARCEL justifiant de l'arrachage de plus de 3ha de vignes

➤ Pour les exploitations agricoles (ex GAEC, EI, EARL...)

Etes-vous,

- Certifié Bio
- En conversion Bio
- Certifié HVE (niveau 3)
- En cours de certification HVE (certificat audit favorable de l'organisme certificateur)

➤ Pour les sociétés de transformation et/ou de commercialisation, ou les collectifs d'agriculteurs (ex SAS, SA, SCIC, Associations, ...)

Nombre d'agriculteurs actifs / exploitations agricoles : | _ | _ |

Nom des associés/membres du collectif (entreprises membres, Agriculteurs actifs, et autres)	% de parts sociales détenues	Transition Agricole
		<input type="checkbox"/> Certifié Bio <input type="checkbox"/> En conversion Bio <input type="checkbox"/> Certifié HVE (niveau 3) <input type="checkbox"/> En cours de certification HVE (certificat audit favorable de l'organisme certificateur)
		<input type="checkbox"/> Certifié Bio <input type="checkbox"/> En conversion Bio <input type="checkbox"/> Certifié HVE (niveau 3) <input type="checkbox"/> En cours de certification HVE (certificat audit favorable de l'organisme certificateur)
		<input type="checkbox"/> Certifié Bio <input type="checkbox"/> En conversion Bio <input type="checkbox"/> Certifié HVE (niveau 3) <input type="checkbox"/> En cours de certification HVE (certificat audit favorable de l'organisme certificateur)
		<input type="checkbox"/> Certifié Bio <input type="checkbox"/> En conversion Bio <input type="checkbox"/> Certifié HVE (niveau 3) <input type="checkbox"/> En cours de certification HVE (certificat audit favorable de l'organisme certificateur)
		<input type="checkbox"/> Certifié Bio <input type="checkbox"/> En conversion Bio <input type="checkbox"/> Certifié HVE (niveau 3) <input type="checkbox"/> En cours de certification HVE (certificat audit favorable de l'organisme certificateur)
		<input type="checkbox"/> Certifié Bio <input type="checkbox"/> En conversion Bio <input type="checkbox"/> Certifié HVE (niveau 3) <input type="checkbox"/> En cours de certification HVE (certificat audit favorable de l'organisme certificateur)

Reproduire cette page s'il manque des cases.

PRÉSENTATION DU PROJET, POUR LEQUEL VOUS DEMANDEZ UNE SUBVENTION

- Localisation du projet, identique à la localisation du demandeur *ou*
 Adresse du projet si différente : Code postal : |__|__|__|__|__|__| Commune : _____

Période prévisionnelle de réalisation du projet : du ___/___/20___ au ___/___/20___ (jj/mm/aaaa)

➤ Nature du projet pour lequel vous demandez une subvention

- Est-ce un projet de transformation ? Et/ou
 Est-ce un projet lié à un conditionnement, stockage de produits ? Et/ou
 Est-ce un projet de commercialisation ?

➤ Description du projet pour lequel vous demandez une subvention

Quels nouveaux produits allez-vous transformer, conditionner et/ou commercialiser dans le cadre du projet, pour lequel vous demandez une subvention :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Produits laitiers | |
| <input type="checkbox"/> Bovin | <input type="checkbox"/> Fruits et Légumes : |
| <input type="checkbox"/> Ovin | <input type="checkbox"/> Petits fruits |
| <input type="checkbox"/> Caprin | <input type="checkbox"/> Arboriculture |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez : | <input type="checkbox"/> Légumes |
|
 | |
| <input type="checkbox"/> Produits carnés | <input type="checkbox"/> Œufs et ovo-produits |
| <input type="checkbox"/> Bovin | <input type="checkbox"/> Produits de la Ruche |
| <input type="checkbox"/> Ovin | <input type="checkbox"/> Céréales, farines, pain, et pâtes |
| <input type="checkbox"/> Caprin | <input type="checkbox"/> Protéines végétales* |
| <input type="checkbox"/> Porcin | <input type="checkbox"/> Spiritueux |
| <input type="checkbox"/> Volaille Maigre | <input type="checkbox"/> Autres** |
| <input type="checkbox"/> Palmipède | |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez : | |

*Légumes secs et produits transformés à base de protéines végétales

**Huiles, fruits et légumes secs, cosmétiques, bière, chanvre, châtaigne, escargots,...

Détaillez les produits transformés : Ex: yaourts, miel, pain d'épice, saucissons, soupe,...

.....

» Décrivez votre projet, pour lequel vous demandez une subvention

ne pas ajouter de page, ne pas se référer à une annexe !

Description des investissements liés au projet :

- Construction
- Agrandissement, rénovation d'un bâtiment
- Achat d'équipements et de matériel
- Acquisition ou développement de logiciels

Les investissements doivent être amortis et apparaître dans la rubrique investissement de la comptabilité de l'entreprise

Résumez le projet, pourquoi demandez-vous une subvention.

Quels impacts positifs aura le projet pour votre entreprise ? (emploi, création de valeur ajoutée, nouveaux débouchés, réponse à une demande, nouveaux circuits de commercialisation, développement de l'entreprise, réponse à une situation de crise, ...)

» Décrivez vos circuits de commercialisation avant et après le projet

Circuits de commercialisation	Existant avant le projet (cocher)		Existant après le projet (cocher)
Vente à la ferme		Ou	
Drives fermiers			
AMAP			
Marché(s) de plein air (ou halles)			
Magasin(s) de producteurs (ou autre point de vente collectif)			
Plateforme de vente numérique			
Restauration collective publique (Scolaire, EPHAD, ...)			
Restauration privée, commerciale			
Commerçants détaillants (boucher, boulanger, primeur, épicier de quartier,...)			
Grossiste(s)			
Grande distribution			
Autre, préciser :			

» PLAN DE FINANCEMENT

RESSOURCES	Montant en € HT
Montant des aides attendues au titre du PCAE « Transformation et commercialisation de produits par des agriculteurs et leurs groupements »	
Montant autres aides publiques attendues hors PCAE	
Emprunt ou Prêt d'honneur	
Emprunt – Alter'NA ¹	
Autre _____	
Autofinancement :	
TOTAL	

Quel est le coût réel total du projet dans son ensemble :	€ HT
même si tous les devis n'ont pas été fournis dans la présente demande d'aide	

¹ Définition à l'article D du cahier des charges.

Cet instrument de garantie peut venir en complément au présent appel à projets dans la limite du taux maximum d'aide publique.

DEPENSES PRESENTEES			
Numéro du devis	NOM DU FOURNISSEUR	Description de la dépense	MONTANT DU DEVIS € HT
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
		TOTAL € HT	

Les devis joint doivent être numérotés dans le même ordre que ce tableau.

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour tous les demandeurs		
Formulaire de demande complété, daté et signé		<input type="checkbox"/>
Avis de situation INSEE à jour de moins de 6 mois		<input type="checkbox"/>
RIB de moins de 3 mois comportant IBAN et BIC		<input type="checkbox"/>
Attestation(s) d'assurance accident du travail et maladie professionnelle des exploitants agricoles ATEXA*		<input type="checkbox"/>
Critères d'éligibilité « Transition agricole »		
Agriculture Biologique Attestation de l'organisme certificateur ou justificatif de conversion pour l'atelier ou les produits concernés par le projet, ou , attestation d'engagement de l'organisme certificateur au moins sur l'atelier concerné par le projet.		<input type="checkbox"/>
Haute Valeur Environnementale (HVE) Attestation de certification environnementale de niveau 3 – Haute Valeur Environnementale d'un organisme certificateur, ou , attestation d'audit favorable de l'organisme de contrôle ou , attestation d'engagement sur l'honneur (pour les NI/JA installés depuis moins de 18 mois s'installant sur une exploitation sans historique (Nouveau numéro de SIRET).		<input type="checkbox"/>
Devis numérotés et classés par type de dépense, selon l'ordre du plan de financement dans le formulaire . <u>1 seul devis par dépense</u> est demandé.		<input type="checkbox"/>
Charte Néo Terra datée et signée		<input type="checkbox"/>

Pièces complémentaires le cas échéant		
Plan des aménagements intérieurs après travaux (sauf pour l'achat d'équipement)		<input type="checkbox"/>
Forme sociétaire <i>(hors exploitant individuel)</i>	Statuts à jour mentionnant la répartition du capital	<input type="checkbox"/>
	K-bis à jour de moins d'un an	<input type="checkbox"/>
Association	Statuts à jour	<input type="checkbox"/>
	Liste des membres du bureau et du conseil d'administration	<input type="checkbox"/>
	Dernier Compte de résultats	<input type="checkbox"/>
	PV d'AG ou de CA, définissant les rôles des membres du bureau de l'association, et la personne habilitée à signer	<input type="checkbox"/>
Pour les projets dont le plafond est supérieur à 120 000 € HT	Annexe Tableau d'analyse Contrats d'apporteurs et liste des apporteurs Deux dernières liasses fiscales Organigramme capitalistique	<input type="checkbox"/>
Critères d'installation	Attestation d'attribution prêt honneur, ou de la Dotation Nouveau ou Jeune Agriculteur (contrat prêt honneur signé, arrêté ICP, certificat conformité jeune agriculteur)	<input type="checkbox"/>
	Attestation MSA	<input type="checkbox"/>
Critère de priorisation Diversification	Certificat arrachage de plus de 30ha de vignes – attestation de déclaration PARCEL	<input type="checkbox"/>
La Région se réserve le droit de demander des pièces complémentaires nécessaires à l'instruction du dossier et notamment un formulaire relatif aux aides de minimis perçues.		

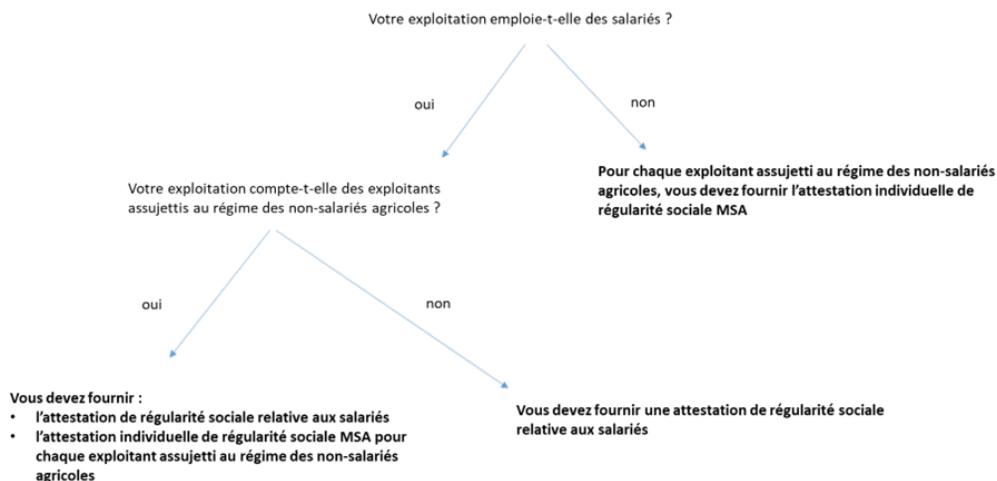
*** Précisions**

Justificatifs relatifs au **Statut MSA** (*Les JA ou NA et NI prêt d'honneur en cours d'installation devront fournir les justificatifs liés au statut au plus tard à la demande de paiement*) :

<p>Soit l'exploitation est éligible aux éco-régimes au titre de la PAC 2023, dans ce cas vous devez fournir :</p>	<p>- Justificatif TELEPAC de paiement des Eco-régimes relatifs à la campagne PAC de l'année précédant la publication de l'appel à projets ET - Attestation MSA de régularité de paiement des cotisations sociales (se reporter svp à l'annexe 1 ci-après qui précise le type d'attestation exigible selon le type d'exploitation agricole)</p>
<p>Ou</p>	
<p>Soit l'exploitation n'est pas éligible aux éco-régimes au titre de la PAC 2023, dans ce cas vous devez fournir :</p> <p>(MSA - Demander mes attestations professionnelles - Aide en ligne)</p>	<p>-<u>Pour les demandes d'un agriculteur individuel, (personne physique) :</u> Attestation MSA de régularité de paiement des cotisations sociales (se reporter svp en dernière page ci-après qui précise le type d'attestation exigible selon le type d'exploitation agricole) ET si, l'attestation MSA ne mentionne pas la qualité de chef d'exploitation pour la personne visée, également une Attestation MSA ATEXA (justification du régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles)</p> <p>-<u>Pour les demandes concernant les personnes morales dont le chef d'exploitation est un non salarié agricole : Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) ou toute autre société :</u> Attestation MSA de régularité de paiement des cotisations sociales (se reporter svp en dernière page ci-après qui précise le type d'attestation exigible selon le type d'exploitation agricole) ET si, l'attestation MSA ne mentionne pas la qualité de chef d'exploitation pour une personne physique, également une Attestation MSA ATEXA (justification du régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles) pour au moins un exploitant</p> <p>-<u>Pour les demandes concernant les personnes morales dont l'ensemble des dirigeants sont salariés, relèvent du régime de protection sociale des salariés des professions agricoles et détiennent au moins 25% des parts sociales de ladite société :</u> Attestation MSA de régularité de paiement des cotisations sociales (se reporter svp en dernière page ci-après qui précise le type d'attestation exigible selon le type d'exploitation agricole) ET une attestation de l'expert-comptable portant sur l'adhésion au régime de protection sociale des salariés des professions agricoles</p> <p>-<u>Pour les demandes concernant une association dont au moins un associé respecte les conditions fixées pour une personne physique :</u> Attestation MSA de régularité sociale (se reporter svp en dernière page ci-après qui précise le type d'attestation exigible selon le type d'exploitation agricole) ET si, l'attestation MSA ne mentionne pas la <u>qualité de chef d'exploitation</u> pour la personne visée, également une Attestation ATEXA (justification du régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles) pour au moins un exploitant.</p>

Attestation de régularité sociale

Pièces à fournir selon votre situation



OBLIGATIONS GENERALES - ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides PCAE en matière d'investissements pour la transformation, commercialisation pour les agriculteurs et leurs groupements

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le plan de financement.
- Ne pas faire l'objet d'une liquidation judiciaire.
- Avoir informé les services instructeurs dans le cas d'une procédure de redressement judiciaire.
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissements.
- Que l'opération (projet) n'a pas débuté au moment du dépôt de mon (notre) dossier auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Être à jour de mes (nos) cotisations sociales. Pour des personnes morales, la société ou l'ensemble des associés exploitants
- doivent être à jour.
- Avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide pourra être rejetée en totalité ou partiellement au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement ou au motif de l'indisponibilité des crédits affectés à cette mesure.
- Respecter les critères d'éligibilité de mon (notre) projet.

L'inexactitude de ces déclarations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide à :

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération.
- Informer la Région de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, des engagements ou du projet.
- Ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet ».
- A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre du projet respecte les normes en vigueur.
- Maintenir sur mon (notre) exploitation les équipements et les aménagements ayant bénéficié des aides pendant une durée de 3 ans à compter de la dernière date de signature de la décision d'attribution de l'aide.
- A permettre / faciliter l'accès à l'exploitation aux autorités compétentes chargées de contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite (nous sollicitons) pendant la durée fixée par la décision juridique attributive d'aide.
- Respecter les obligations en matière de publicité.
- Me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourrait résulter de l'octroi d'aides nationales
- Fournir à la Région ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'au moment de la demande de paiement du solde, je devrai (nous devrons) respecter les critères qui ont rendu mon (notre) projet éligible et qui lui ont permis d'être sélectionné.

Fait à :

Signature du Responsable légal du bénéficiaire

Le :

(si GAEC, signature de tous les associés)

La Région est amenée à traiter des informations vous concernant mais aussi pour améliorer la visibilité et le fonctionnement de l'institution. Conformément à la loi du 20 juin 2018 et à l'article 13 du Règlement 2016/679 (UE) dit règlement général sur la protection des données (RGPD), la Région Nouvelle Aquitaine s'engage à protéger vos données personnelles et vous garantit l'exercice de vos droits sur ces données. Le responsable des traitements de données personnelles est la Région Nouvelle Aquitaine, située au 4 rue François de Sourdis à Bordeaux (33000 - France).

Pour toute question relative à ce document comme à l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données aux adresses suivantes :

- dpo@nouvelle-aquitaine.fr

- Région Nouvelle Aquitaine – Madame la Déléguée à la Protection des Données – 14 rue François de Sourdis, 33077 Bordeaux Cedex.

La présente Politique de confidentialité vous informe de la manière dont nous recueillons et traitons vos données personnelles.

ANNEXE DETAILLEE

**Pour les dossiers collectifs de transformation de produits agricoles,
dont le plafond de dépenses présentées est supérieur à 120 000€**

QUELLE EST LA TAILLE DE L'ENTREPRISE :

PME / groupe coopératif (préciser si holding, fonds investissement, filiales...)

Approvisionnements / Organisation économique :

Quelle est la% de produits originaire de la Région Nouvelle-Aquitaine ?

Les produits utilisés sont-ils AOP, AOC ou IGP ? OUI NON, si OUI quelle part ?

Circuits de commercialisation : Indiquez-les % de chiffre d'affaires

Circuits de commercialisation <u>Nouvelle-Aquitaine</u>	
Vente à la ferme, Drives fermiers, AMAP	
Marché(s) de plein air (ou halles)	
Magasin(s) de producteurs (ou autre point de vente collectif)	
Restauration collective publique (Scolaire, EPHAD, ...)	
Restauration privée, commerciale	
Grande distribution	
Commerçants détaillants	
Plateforme de vente numérique	
Grossiste(s)	
Autre, préciser :	

Circuits de commercialisation <u>hors Région</u>	
Grande distribution	
Grossiste(s)	
Commerçants détaillants	
Restauration	
Plateforme de vente numérique	
Autre, préciser :	

AUTRES CRITERES. Cochez, et détaillez

- Démarche environnementale

(Audit énergétiques, 14001,
50001...)

- Création/ transmission d'entreprise
(-2ans)

- Emploi jeunes (apprentissage,)

- Emploi de personnes RQTH²

- Certification Qualité (ISO, IFS,
BRC)...

- Antériorité des aides régionales

- Protéines végétales

² Reconnaissance qualité de travailleur handicapé

PLAN DE FINANCEMENT DETAILLE :

DEPENSES	2024/2025
Investissement immatériel...	
Investissement matériel	
Investissement immobilier...	
Variation B.F.R.	
Remboursement de crédits	
<i>Anciens</i>	
<i>Nouveaux</i>	
Total	

RESSOURCES	2024/2025
Capital	
Comptes courants...	
C.A.F.	
Emprunts et crédits bail	
Aide régionale demandée...	
EPCI	
LEADER	
DEPARTEMENT	
Total Ressources	

Détail opération	2024/2025
Bâtiment et aménagements intérieurs	
Equipements	
Total	

ANALYSE FINANCIERE :

	2021	2022	Prévisionnel		
			2023	2024	2025
CA HT					
dont export					
EBE					
Résultat d'exploitation					
Résultat courant avant impôt					
Résultat net					
CAF					
Fonds de roulement					
Besoin en fonds de roulement					
Trésorerie					
Capitaux propres					
Dividendes distribués					



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

ATTESTATION D'ENGAGEMENT

dans une démarche de
certification environnementale de niveau 3, dite
« Haute Valeur Environnementale »
pour les agriculteurs installés depuis moins de 18 mois, sur une
exploitation sans historique

Etes-vous installé(s) depuis moins de 18 mois ? (SIRET de moins de 18 mois)

OUI NON

Si oui,

Je m'engage dans une démarche de certification environnementale de niveau 3 - HVE – Haute Valeur Environnementale. Il peut s'agir de la certification HVE mise en place par la Région Nouvelle-Aquitaine ou de toute autre certification HVE.

J'ai bien pris connaissance du cahier des charges de cette certification et des modalités et délais pour être certifié.

J'ai bien pris connaissance que le document prouvant la certification (certificat) devra être fourni au plus tard au moment de la demande de paiement du solde de ma demande d'aide

J'ai bien pris connaissance qu'**en cas d'absence de certification, le solde de l'aide ne sera pas versé**, et les éventuels acomptes qui auraient été versés devront être remboursés.

Nom de l'exploitation
concernée :

Fait à :
Le :

Signature du Responsable légal du bénéficiaire
(si GAEC, signature de tous les associés)

Il est recommandé de se rapprocher d'une structure référente HVE dès le montage de ce dossier. Cette structure pourra réaliser un premier diagnostic permettant d'identifier les modifications de pratiques à envisager pour atteindre la certification.

Cet audit sera à transmettre à la Région, transformationetcommercialisation@nouvelle-aquitaine.fr ; dans le mois suivant son obtention.

[Plus d'informations sur la certification HVE \(contacts\)](#)



Dès 2019, sur la base d'un diagnostic scientifique posé par les plus de 400 chercheurs d'Acclimaterra et d'Ecobiose, la Région Nouvelle-Aquitaine a adopté la feuille de route Néo Terra afin de réorienter l'ensemble des politiques régionales pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et l'érosion de la biodiversité. L'accumulation de crises climatiques, sanitaires, géopolitiques, sociales montre la nécessité d'accompagner et d'accélérer encore plus les transitions environnementales, sociales et économiques de notre territoire.

Cette volonté régionale d'accompagner l'ensemble des bénéficiaires des aides régionales dans cette démarche se traduit dans l'objectif de cette charte : inciter chacun à être acteur des transitions de son territoire et de son écosystème.

Elément constitutif du dossier de demande d'aide, cette charte répond à l'objectif fixé par la Région Nouvelle-Aquitaine de devenir la première région éco-responsable et vise à embarquer le plus grand nombre, afin d'agir résolument pour une Nouvelle-Aquitaine décarbonée, dynamique, solidaire et prospère.

Par l'adoption de cette charte, dans le cadre de ses activités et du projet accompagné, le bénéficiaire de l'aide publique s'engage à mettre en place des mesures (tout ou partie) afin de :

1. Préserver les ressources naturelles

Les actions pourront porter sur :

- l'amélioration de sa gestion de l'énergie (énergies renouvelables, performance énergétique des bâtiments, sobriété, process, autoconsommation...);
- la diminution de la consommation d'eau (gestion, suivi et réduction de la consommation, réutilisation...);
- la réduction de l'impact matière et à la diminution de la production de déchets (approvisionnement durable, écoconception des produits et services, gestion et réduction du volume de déchets, tri, réemploi, valorisation, ...);
- la préservation de la biodiversité (restauration des sols et des zones humides; préservation de la flore, de la faune et des écosystèmes...);
- la réduction des émissions de polluants dans les milieux (eau, sol et air);
- la prévention et la gestion des risques naturels et technologiques (lutte contre les îlots de chaleur, incendies, inondations...).

2. Œuvrer pour la transition pour tous*

Les actions pourront porter sur :

- la mise en place d'actions pour la formation des salariés et des jeunes (moins de 25 ans) aux métiers d'avenir;
- l'embauche et la formation d'apprentis et d'alternants;
- le maintien dans l'emploi des seniors, la transmission des savoir-être et savoir-faire;
- la lutte contre les discriminations et les actions en faveur de l'insertion professionnelle (notamment des travailleurs en situation de handicap);
- assurer le respect de l'égalité professionnelle et salariale Femmes-Hommes et à la lutte contre toutes les discriminations;
- la promotion de la qualité de vie au travail, en accordant une attention particulière à la santé (de

ses salariés et sous-traitants, des consommateurs de ses produits ou des utilisateurs de ses services) et à la sécurité au travail ;

- l'amélioration des gouvernances et politiques salariales, en assurant un partage équilibré des richesses et en encourageant un management humain respectueux et bienveillant à l'égard de chacun.
- enfin, sur la santé environnementale au sens large, tant en termes de risques (effets du bâti, des rejets, de la consommation d'énergie, des émissions de GES, etc. sur l'air intérieur et extérieur, les eaux, les sols) que d'opportunités (plans de mobilité, etc.).

3. Développer l'écoresponsabilité et la décarbonation

Les actions à mettre en place avec des objectifs raisonnablement atteignables pourront porter sur :

- la responsabilité sociale des entreprises (RSE) ou de responsabilité sociale des organisations (RSO) ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre avec, le cas échéant, la mise en place d'un Bilan carbone ;
- le renforcement de l'ancrage territorial (circuits-courts, sous-traitance locale ou régionale qui serait idéalement en phase avec les principes décrits dans cette charte, mécénat caritatif, culturel et sportif, marque employeur) ;
- l'utilisation privilégiée des moyens de transport décarbonés.

Fait à :

Le :

Signature du Responsable légal du bénéficiaire

(si GAEC, signature de tous les associés)

* *détail des mesures sur le site neo-terra.fr*